

## RENOUVELLEMENT des INSCRIPTIONS au CLUB

**Fin de la saison sportive 2018 !** Souhaitez-vous reprendre une licence de tir pour la saison à venir ?...

### Quatre possibilités s'offrent à vous :

#### 1) Vous souhaitez maintenir votre inscription au club ?

Merci de régler votre licence de **155 €uros**, par virement/chèque, **AVANT FIN AOUT**, au plus tard. Merci.

En procédant ainsi, cela permettra au club de commander votre licence auprès de la FFTir.

De votre côté, vous pourrez récupérer votre **nouvelle licence 2018/19**, bien plus rapidement, courant septembre, à priori, et enfin, votre **badge d'accès** au club restera toujours actif...

Même procédure, si vous êtes en **2<sup>ème</sup> club**, la **carte du club APA** est à **110 €uros**.

Dans les deux cas ci-dessus, si vous souhaitez acquitter le montant de votre licence en **deux fois maximum**, merci de rédiger un 1<sup>er</sup> chèque de **80€uros**, encaissable **fin aout** et le second sera encaissable **fin septembre**.

#### 2) Si vous souhaitez **QUITTER** le club des APA pour un **AUTRE CLUB** de tir (mutation) :

**Aucun problème**, mais, merci d'indiquer, juste par mail, le nom de ce **NOUVEAU club**, **particulièrement**, si vous détenez des armes de **catégorie « B »** !

Rappel : vous **n'avez pas de raisons** à donner au club sur le motif de votre départ qui **validera d'office toutes les mutations demandées**.

#### 3) Si vous **quittez le club et la FFTir**, donc que vous souhaitez **ARRÊTER** le tir et que vous **DÉTENEZ** encore des armes de **catégorie « B »** :

Vous **DEVREZ** les mettre en **DÉPÔT/VENTE** chez un **armurier agréé** et **l'INDIQUER par mail** au club ! Merci.

À défaut, comme le prévoit la législation, notre association **doit signaler**, à la **PRÉFECTURE**, les noms des sociétaires, qui **n'ont pas repris de licence de tir et qui détiennent toujours des armes de CATÉGORIE « B »**, sans justification de fait, car n'ayant plus de licence de tir.

#### 4) Si vous souhaitez **arrêter le tir** et que vous détenez **UNIQUEMENT** des armes de catégorie **« C »** ou **« D »**, merci de l'indiquer par un simple mail au club.

**Gamme tarifaire du club** : A. P. A, club de tir B.P 600 62 44 152 Ancenis cedex

**Licence 1<sup>er</sup> club = 155€, Couple = 270€ => vivre sous le même toit. Carte 2<sup>ème</sup> club = 110€.**

Merci de régler, de **préférence**, votre licence par **VIREMENT**. Voir document ci-dessous.

 <b>RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE</b>			
Ce relevé est destiné à tout organisme souhaitant connaître vos références bancaires pour domicilier des virements ou des prélèvements sur votre compte.			
CA ATLANTIQUE VENDEE ANCENIS Tel. 0251895102 Fax. 0240838889			06/04/2014 00203
Intitulé du Compte : ASS LES ARQUEBUSIERS ANCENIS L AUBINIÈRE 44152 ANCENIS CEDEX			
<b>DOMICILIATION</b>			
Code établissement 14706	Code guichet 00002	Numéro de compte 00060246960	Clé RIB 50
IBAN (International Bank Account Number) FR76 1470 6000 0200 0602 4696 050			
Code BIC (Bank Identification Code) - Code swift: AGRIFRPP847			

## Programme prévisionnel : (très incomplet),

« 22 Hunter » : 23 juin, après midi, T S V : 7 & 21 juillet, matin, Tir plateaux : 25 & 26 aout.

Formations : les dates seront diffusées, par mail, dès que possible.

## ÉVOLUTIONS de nos OUTILS

### Utilisation du nouveau dispositif de pointage/d'accueil du club

Il n'y a plus de *feuille de présence* manuelle, pour les licenciés en 1<sup>er</sup> et pour les adhérents en 2<sup>ème</sup> club.

Désormais, vous devez introduire votre licence dans le boîtier électronique situé, en lieu et place de la **feuille de présence**. Ce simple geste va déclencher une lecture automatique de votre licence.

*Vous n'avez pas, non plus, à refaire de lecture de votre licence en quittant le club.*

**Pour un invité**, alors que vous êtes **tireur 1<sup>er</sup> club** à Ancenis?

Si votre invité a une licence de tir, il suffit qu'il procède comme vous, par lecture automatique de sa licence dans le boîtier.

Si cet invité **n'est pas licencié** FFtir, vous **DEVEZ l'inscrire** sur la feuille de présence des invités, en indiquant son nom, son prénom et en ajoutant le vôtre, dans la colonne qui va bien, comme *invitant*.

**Rappel** : si vous êtes qu'en 2<sup>ème</sup> club, **vous n'avez pas** la possibilité d'avoir d'invité. Cette personne sera en *ticket jour* : 15€uros à régler auprès du club, et vous l'inscrirez sur la feuille ou vous scannerez sa licence.

**Merci de votre aide.**

## La VIE du CLUB

### Communication du club via les mails

Le club tient à vous informer au mieux, car la vie du club est très riche en événements les plus variés...

Pour votre information, quand l'actualité le nécessite, le club vous adresse un mail d'informations « flash ».

Ce mail est adressé à **354 sociétaires**, bien qu'une minorité de sociétaires n'ait toujours pas de liaison internet.

Depuis octobre 2017, la communication n'a pas été facile. Le club a eu un gros problème qualitatif avec notre ex-fournisseur d'ordinateur, un autre sur la gestion de nos données, avec en sus, une limitation sur le nombre d'envoi de mails par jour, dernier point, imposé par notre opérateur. D'autres **associations ont le même souci**.

**Attention**, rappel : quand vous **changez d'adresse mail**, **prévenez, le club** aussi... **Merci**.

Si vous ne recevez plus d'informations depuis *trois semaines* environ, contactez aussi le club... car il y a probablement, un souci avec votre mail.

Comme vous l'avez constaté, aussi, on ne peut plus mettre autant de pièces jointes qu'avant, notamment, les annonces de vente d'armes, ce que beaucoup parmi vous regrettent.

Désolé, on ne peut plus joindre qu'une p/jointe par envoi.

Mais, le tableau d'affichage du club reste à votre disposition.

Il y a 15 ans en arrière, la communication était moins dense. Elle reposait sur le site et sur un Buse Info **postal** trimestriel. Il demandait, un envoi postal de **250 enveloppes** ... à affranchir manuellement, autre époque...

*Seule une minorité* de sociétaire avait, alors, une adresse mail...

## VOTRE PAQUETAGE de tireur du club



Il est proposé toute **une ligne de vêtements pour l'été** comme pour l'hiver aux **couleurs du club**.

Le club peut vous fournir caquette, bodywarmer hiver vestes polaire, et pour **l'été polo**, bodywarmer(été), T Shirt !

La couleur du club est le bleu foncé car peu salissant, mais ces vêtements peuvent vous être proposé **dans la couleur de votre choix**. Vous pouvez aussi y **faire broder votre nom** ou autre

selon votre inspiration. Le délai de disponibilité est de 15 jours en moyenne. Le club vend ses articles à prix quasi coutant. Profitez-en !

**Contactez : Stéphanie Binay** pour toutes vos commandes/renseignements.



## LES PERMANENCES

### Le 300 mètres

**André Courbet & Jean Luc Guedon** assurent des permanences pour **l'ouverture du 300 mètres** presque tous les **dimanches matin**, ainsi qu'une mise à jour **des carnets de tir**.

**Yannick Lallemand** assure des permanences presque **tous les jeudis**.

**Ludovic Ratel** a assuré des permanences certains mercredis, en offrant la possibilité de tirer sur gongs, une possibilité de location d'armes ainsi qu'une mise jour des carnets de tir.

**Attention, pendant les vacances, ces permanences ne seront plus systématiques.**

Donc, il est **PRUDENT** de bien **consulter les mails et l'affichage du club pour avoir confirmation d'une permanence effective.**

### Mise à jour des Carnets de Tir

**X<sup>ème</sup> RAPPEL, sujet indémodable et récurrent au club, ou comment mettre à jour son carnet de tir ?**

Par rendez-vous pris **AU MOINS 05 jours à l'avance**. Merci de votre prévoyance.

- 1) Lors de tous les matchs **amicaux ou officiels** de la FFTir et **uniquement** avec des armes de catégorie « **B** » !
- 2) Le jour de formation, mais **uniquement** entre 11H45 et 13H30 ou après 16H45, la priorité est donnée à la **FORMATION**. Merci.
- 3) Et aussi, presque tous les dimanches matin et certains mercredi après-midi. *voir ci dessus*

*Les modalités de déroulement du contrôle de Tir sont détaillées dans le règlement intérieur et se déroulent obligatoirement sous l'autorité d'une personne habilitée par le président.*

*La liste des contrôleurs habilités est visible sur le panneau d'affichage règlementaire.*

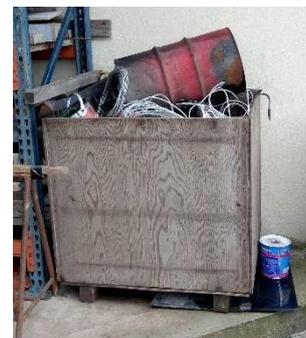
## COLLECTES de FERRAILLES DIVERSES

Le club a installé une benne à ferrailles, située **derrière le stand 10 mètres** pour ce type de collecte. *Voir photo, ci contre.*

Merci d'apporter au club votre ferraille, plutôt que de la livrer à la déchetterie « du coin. »

Notre association revend ensuite cette matière, ce qui permet une rentrée de trésorerie supplémentaire, non négligeable. Merci de votre participation.

Merci de **faire attention au tri sélectif** mis en place au club, cela évite un surcroit de travail aux bénévoles du club le mardi.



## VENTE de PLOMB



Le club vend des lingots de 1 kg environ à **5 Euros/pièce** et **2.50€** le ½ lingot.

Le plomb vient des pièges à balles.

Ce plomb convient bien pour faire des balles rondes ou des balles modernes. Demandez à l'accueil pour en acheter.

Depuis peu, il est disponible en ½ lingot pour rentrer dans vos fours à plomb.

Ce plomb est coulé par **Sylvain Tessier** lors des journées travaux.

Demandez auprès du trésorier pour vous en procurer.

## INFORMATIONS sur les différentes activités du club

### Le « 22 HUNTER »

Le samedi 12 mai, il a été proposé de découvrir cette **discipline de la FFtir**, qui n'était pas encore pratiquée au club.

#### Quel équipement faut-il ?

Il suffit d'être l'heureux propriétaire d'une carabine 22lr équipée d'une lunette. Ce pré requis concerne bien 70% des sociétaires du club qui ne savent plus trop quoi faire avec leur carabine 22lr...



Au niveau compétition fédérale officielle, il faut une lunette de tel type, et une arme bien précise, avec un poids x, des supports bien déterminés.

À Ancenis, il s'agissait juste de faire découvrir la discipline **22 Hunter**, donc toutes les carabines étaient bienvenues.

#### Comment ça marche ?

Le tireur a 20 minutes pour faire son match, essais compris. La cible est composée de 50 *ciblettes* ou *blasons*. En sus, de chaque côté, sont disposées une colonne de *ciblettes* qui serviront aux tirs d'essais.

Le tir s'effectue en **position assise** et appuis complets, un peu comme une sorte de *Bench rest au 22lr*.

Au club sont utilisés les tabourets du bar qui font bien l'affaire et conviennent à tout le monde dans cette nouvelle utilisation originale...

L'essai est libre, on tire ce que l'on veut, il sert à se régler sur la cible qui est placée à **50 mètres**.

Pour le match, il faut tirer une unique balle par *blason*, et ensuite on décompte les points obtenus.

Cette découverte a rencontré **un gros succès** tous les postes de tir étaient complets, les plus chanceux ont pu faire plusieurs séries.

Notre stand ne sera pas homologué pour des **compétitions officielles**, car il faut tirer à partir de postes de tir aménagés spécifiquement pour cette discipline, ce qui est impossible à Ancenis, où le pas de tir 50m est à ras du sol. Le stand de nos collègues, de la SNT et de la STMT, a des installations conformes.

Cependant, nous continuerons à faire des matchs amicaux et de découverte.

Notons que l'on peut faire tester/évaluer son arme, pour trouver la munition de 22lr, la plus adaptée à son arme. Pour cela, il faut prendre rendez-vous chez l'armurerie Gilles à Flers. Le test vous reviendra à 80 €uros environ.

*Pour tout renseignement sur cette discipline, voir le site de la FFtir et vous rapprocher de Jean Luc Guedon qui vous renseignera au mieux et venez le 23 juin la découvrir.*

### Le TIR PLATEAUX

Ces séances ont lieu, globalement, le 1er mercredi du mois et un samedi après-midi par mois.

**Joël Cottereau** et divers bénévoles organisent ces séances de 13H30 à 17H00 environ.

Consultez vos mails et le tableau d'affichage pour prendre connaissance des dates précises.

Il s'agit de séances de tirs découvertes de cette discipline, d'entraînement, de formation au tir plateau.

Si vous débutez ou n'y connaissez rien, le signaler simplement en arrivant à Joël Cottereau, et/ou à Sylvain Tessier, ils pourront ainsi, vous accueillir au mieux et vous conseiller sur l'achat d'un fusil et vous aiderons ainsi à progresser. Rappel : seules **les cartouches du CLUB** sont autorisées.

Pas de fusil ??? Le club peut prêter son fusil de plateaux. Demandez à Joël pour l'obtenir, et aussi, à titre exceptionnel, un tireur présent sur le site pourra prêter son fusil.

**Rappel** : lors des séances de plateaux, les pas de tir **50, 100, 200 & 300 mètres sont fermés dès 13H30.**

### Le P.T.A

Le **Parcours de Tir Air soft** est un sport provenant du Japon, principalement, où, rappelons-le, les armes à feu sont **totalemtent interdites**, hormis les **arquebuses !...**

Cette discipline s'exerce dans **la bonne humeur** et n'exprime en aucun cas une quelconque agressivité ou violence, tant dans son éthique que dans sa pratique.

L'objectif du PTA est de reproduire les différentes pratiques liées au **TSV**, mais en utilisant uniquement des pistolets/fusils, on parlera alors de « **répliques** » à **billes, fonctionnant soit au gaz, soit avec des batteries électriques**, rendant ainsi, cette discipline accessible au plus grand nombre et dans des espaces ne nécessitant pas de travaux lourds.

Le tireur est en mode déplacement et tire sur des cibles types TSV placées entre 2 et 15 mètres maxi.

Le tireur doit rechercher le meilleur **compromis entre temps, déplacements et tirs**.

Notons qu'il y a eu un rapprochement dans le passé, en 2000, entre la FFtir et la fédération de PTA visant à favoriser l'établissement d'une passerelle entre les deux fédérations.

## Le T.S.V

La section de **Tir Sportif de Vitesse** est forte d'environ une vingtaine de tireurs au club.

Elle est animée par JJ Rouland. Pour rappel, contrairement aux autres disciplines, il n'y a pas de matchs départementaux, puis régionaux et enfin un match national. Le tireur doit participer à une succession précise de matchs qualificatifs pour aboutir directement à une qualification nationale.

### Comment pratiquer le TSV ???

Il faut déjà détenir un pistolet semi-automatique de calibre = ou > à 9mm. Il faut aussi **plusieurs chargeurs, un holster, des portes chargeurs et pas mal de munitions**.

Pour information, la plupart des tireurs TSV **rechargent** leurs cartouches car les 2000 cartouches *annuelles* de la « dotation administrative » sont consommées **sur un trimestre, voire même avant...**pour les plus gourmands.

Le TSV est une discipline de tir dynamique, attrayante, **mais très exigeante**.

Deux sociétaires du club vont suivre prochainement la formation de moniteur de tir TSV, pour assurer la pérennité de cette activité, **Gérald Beauperin et Valère Berthomé**.

Pour tout renseignement complémentaire se rapprocher de **Jean Jacques Rouland**, et **n'hésitez pas à venir en spectateur** pour voir, vraiment, de quoi il s'agit.

## Le TIR ADAPTÉ



Il s'agit d'encadrer des personnes **ayant un handicap plus ou moins prononcé**.

La capacité de tir de ces personnes a surpris plus d'un sociétaire.

Le club a commencé cette activité voilà **plusieurs années** déjà, mais doit faire face au succès et à de nombreuses demandes de centres ou d'instances les plus divers.

Ces séances ont lieu en général **le jeudi après midi** au pas de tir 10mètres.

Se rapprocher **d'Emmanuel Fillaudeau et Stéphane Béranger**, si vous voulez aider, vous aussi, lors de ces journées.

## Les COMPÉTITIONS OFFICIELLES FÉDÉRALES de la F.F.Tir

### LES ARMES ANCIENNES

Au niveau **départemental**, c'était **02 avril à la Snt(Nantes)**. Tirs à 25, 50 et 100m au programme.

Le club présentait la **plus forte** délégation du département forte de **18 tireurs** ; Stéphane Béranger, Stéphanie Binay, Odylle Sattler, Christophe Boudine, Sébastien Loizeau, Claire Jacquet, Philippe Régnier, Clément Gaubert, Bernard Suzineau, Emmanuel Fillaudeau, Patrick Martin, Frédéric Godwin, François Chatelier, Gilles Delain, Yannick Lallemand, Laurence Fonteneau, Olivier Marmin, Guy Bodineau.

La majorité des membres ont décroché leur qualification pour les régionaux de Doué la Fontaine qui se sont déroulés au mois de mai.

Cependant, les championnats de France se déroulant du 13 au 17 juin, à Volmerange près de la frontière Luxembourgeoise, aucun tireur du club n'y sera, faute de disposer d'un budget pour un déplacement aussi lointain.

## TIR aux ARMES RÉGLEMENTAIRES (T.A.R)

Au niveau **départemental**, le dimanche **29 avril** à la SNT (Nantes) 25, 50, 100mètres, et **régional** le Samedi 02 juin à Angers, pour le 25 et 50 mètres et le **dimanche 03 juin, à Ancenis, pour le 200 mètres.**

À noter que cette année, les inscriptions étaient **fortement en hausse** pour cette discipline.

Les arbitres ont dû ajouter des séries supplémentaires, et pour participer à cette compétition, au niveau régional, il est demandé **des points qualificatifs.**

Là aussi, le **club d'Ancenis a présenté la plus grosse délégation.**

Le club a fait le plein de médailles. **Une très belle performance !**

Les **21 sociétaires** suivants ont participé ; Laurent Montanya, Stéphanie Binay, Clément Gaubert, Philippe Régnier, Laurence Fonteneau, Bernard Suzineau, Emmanuel Fillaudeau, Mickael Guillot, Franck Bacrot, Fabien



Bordin, Mickael Télémaque, Thierry Aubert, Guy Couchourel, Emmanuel Fillaudeau, Thierry Fonteneau, David Fouchard, Frédéric Godwin, Yannick Lallemand, Patrick Martin, Christian Meresse, Franck Eric Odoux, Mickael Télémaque et **Denis Tesson**, ce dernier a fait un remarquable **100/100** en **carabine 22lr** à 50mètres.

D'autres sociétaires participaient pour la 1<sup>ère</sup> fois et n'ont pas démerité. Le TAR une expérience à tester ! Plusieurs tireurs sont qualifiés pour le **championnat**

**de France.** Il se déroulera du **11 au 14 juillet** dans le **nouveau stand fédéral de Châteauroux.**

**N'hésitez pas à venir voir** à quoi ressemblent des **championnats de France de tir, même si vous ne tirez pas !**

## TIR 25 et 50 mètres MODERNES

Autres disciplines officielles de la FFtir. Le **tir à 25 et 50 mètres modernes.**

Trois sociétaires représentaient le club à la Baule les 21 et 22 avril à la Baule.

Laurent Montanya, Franck Bacrot, Thierry Fonteneau, ont tiré à la **carabine.**

La discipline se tire en 60 cartouches de calibre 22lr avec une carabine mono coup de match, visée par dioptré, en position couchée. Il faut faire montre de régularité et d'endurance, là aussi pour marquer des points. On trouve « assez facilement » de telles armes en occasion.

Le pistolet 25 mètres se tire sur des cibles pivotantes et en mode vitesse. Il faut, pour avoir des chances de décrocher un classement, une **arme de match en 22lr** comme un **DES69.** Mais on peut concourir avec un 9mm de base... Pour le fun...

Un gros souci de gestion des inscriptions, au niveau du **Comité Départemental**, n'a pas permis au club d'aligner tous ses tireurs. Certains ont même dû aller concourir dans les départements voisins.

Ce fait est regrettable on espère que la gestion sera à la hauteur en 2019.

**Et une fois de plus... « Les concours de tir ... ce n'est pas pour moi... »**

**Venez participer ! Venez essayer !**

De toutes façons, **vous ne serez jamais assez entraîné ou assez prêt....**

Soyez en assuré... et si vous **n'êtes pas prêt aujourd'hui...** pensez-vous, pouvoir l'être raisonnablement, dans **deux ou cinq ans ?? la réponse est non ! Désolé...**

**Donc autant faire le 1<sup>er</sup> pas à la 1<sup>ère</sup> occasion, en commençant par un concours amical ou officiel....**

En général, les **moniteurs du club montrent l'exemple**, en participant aux concours.

Ils n'hésitent pas à remettre en cause leurs savoir-faire, en se confrontant à des matchs de différents niveaux et dans différentes disciplines.

**Vous aussi venez « tenter le coup » avec nous !... vous ne le regretterez pas !**

## COMPÉTITION AMICALE et FORTEMENT LUDIQUE

Comme tous les ans, notre club a accueilli le **Grand concours amical de tir de loisir à l'arme ancienne** du **22 au 25 mars** ou **XV<sup>ème</sup> Rassemblement de la Duchesse Anne**

On a comptabilisé près de **272 tirs** réalisés par **75 tireurs** environ. La participation est stable et régulière.

Le club **remercie tous les bénévoles qui ont aidé au succès de cet événement !**

Certains ont aidé au décompte des points, d'autres en accrochant/décrochant des cibles, en dirigeant les tirs, en préparant/servant les repas, etc...

Au fil des ans, ce concours est devenu l'événement majeur de notre club.

Il en est aussi de même, pour tous les tireurs du grand ouest **et au-delà** qui prennent plaisir à se retrouver d'année en année à Ancenis, **c'est un rendez-vous incontournable.**

Pour les nouveaux, on rappellera que c'est une grosse compétition **amicale** de tir à **l'arme ancienne** et à **toutes les distances ; 25, 50, 100, 200 et 300 mètres !**

Ce Rassemblement a commencé avec du tir plateau **au fusil à silex/piston** dès le **jeudi après-midi.**

Le samedi c'est **vide râtelier** pour tous les tireurs ou non.

Notre **vigneron attiré** résidant à Liré, qui est bien connu des tireurs faisait déguster ses produits **de qualité.** Il a rencontré son franc succès habituel, comme tous les ans !...

Un match à l'arme ancienne est simple. Vous disposez de 30 minutes pour tirer 13 balles et on ne compte que les **dix meilleurs impacts !** Sympathique comme règle, non ? et la majorité d'entre vous l'on déjà fait au moins une fois **lors de la formation...**

**De nouveaux sociétaires,** pour certains **encore en formation,** ont participé en tirant ou **en aidant à l'organisation.** Le club les remercie encore.

Ils ont prouvé ainsi que le tir à l'arme ancienne est très accessible.

Ceux qui sont venus ainsi n'ont pas eu à regretter le déplacement. **Rendez-vous en 2019 !**

### Comité d'Entreprise

Le club a accueilli plusieurs C.E pour une animation basée sur le tir. Ces activités demandent un **fort taux d'encadrement.** Même des sociétaires n'ayant pas la qualité de moniteur peuvent aider sans souci.

Ces animations **ont lieu en semaine** pour ne pas encombrer le stand les weekends.

Certains comités arrivent avec 30 ou 40 personnes et demandent en sus un repas dans la prestation.

Ces animations font connaître l'association, font découvrir le tir et la sécurité à des néophytes de tous horizons.

### Découverte/Animation avec l'armurerie d'Eric Milliet de Vertou les 25 et 26 mai



Sur ces deux journées, le club en partenariat avec Eric Milliet a proposé d'essayer toute une large gamme d'arme de catégorie B et C. Les pas de tirs étaient accessibles à tous, de nombreux moniteurs étaient présents pour encadrer les novices dans le maniement et le tir aux armes des catégories C et B.

Ces deux journées ont été **un franc succès,** plus de **74 tireurs licenciés** sont venues de toute la région pour tester/découvrir des armes les plus diverses, en vue d'un achat ou non.

Cela sans compter sur la **trentaine de bénévoles** du club, dont des sociétaires de la SNT, qui sont venues aussi pour aider à la

réussite de cet événement.

Les pas de tirs 300m, 50/100m, et 300 mètres étaient réservés pour les tirs. Le midi un « food truck » a assuré la restauration

## LES JOURNÉES TRAVAUX ET D'ENTRETIEN accessibles à tous !...

Tous les **mardis**, il y a eu des travaux au stand.

Le programme est aussi large que varié : maçonnerie, soudure, nettoyage, ferronnerie, peinture, menuiserie, débroussaillage, terrassement, ménage, etc... **il y en a pour tous les goûts et compétences !**

Une fois encore, et c'est appréciable, certains qui ne peuvent aider physiquement aux travaux, font des dons les plus divers au club pour l'aider ou **apportent tout simplement de l'aide** lors des concours de tir et journées d'entretien. Un affichage spécifique sur les travaux sera mis en place au club.

Vous rapprochez de notre ingénieur travaux, **Jean Cottineau** pour proposer vos services ou suggestions/interrogations.

## PROCÉDURE DEMANDES de DÉTENTIONS ou de RENOUELEMENT d'ARMES

### Informations générales

- Le **non-paiement** de votre licence annuelle ! L'**absence de pratique Régulière** du tir, le manque de mise à jour de votre Carnet de Tir, un comportement *inapproprié* empêchera toute remise d'avis favorable.

**Rappel : vous devez effectuer :**

**3 tirs** contrôlés de **40 cartouches** par an, espacés d'au moins 2 mois, entre le **1<sup>er</sup> janvier** et le **31 décembre** (**l'année civile**) =>Sinon cela aura pour conséquence le **retrait** de(s) l'**autorisation(s)** par le **Préfet** du département, qui devra être alerté par le Président du club pour de tels manquements ! (*On sait, ce n'est pas joyeux !...*). Pour une **1<sup>ère</sup> acquisition** e carnet de tir peut se trouver à cheval sur deux années civiles.

**ATTENTION à la mise à jour de votre Carnet de Tir !!!**

En août ! Les « bureaux » sont en général fermés !... Et soyez **hautement responsable !**

**Il est impossible de « rattraper » un tir manquant sur votre Carnet de Tir !!!**

Tous les tirs de contrôle sont reportés sur un livre/recueil centralisé par ordre chronologique.

On ne peut donc pas physiquement, y insérer un tir manquant sur votre Carnet de Tir !

**Attention** : si vous n'utilisez pas cette détention (vous **ne souhaiteriez plus acheter d'arme**),

Vous devez alors, **prévenir** le club, sinon vous serez **considéré comme ayant** une détention d'arme classée !

I ) 1) Joindre une enveloppe timbrée, avec votre **Nom et Adresse au club**, si vous souhaitez le recevoir à votre domicile. Sinon, **procéder par un envoi des pièces ci-dessous, par mail au club.**

2) Photocopie **RECTO VERSO** de votre licence F.F.T avec **tampon du médecin apparent.**

3) Photocopie **RECTO VERSO** du **CARNET de TIR** et vous joindrez **deux timbres** (si en mode postal)

**Renouvellement de détention(s).** La demande est à faire au **MOINS 3 mois ½ AVANT** l'échéance de la précédente autorisation de détention !

Vous recevrez alors, si toutes les conditions ci-dessus sont remplies, **l'imprimé vert** « d'avis préalable » ou vous passerez le récupérer au club.

II ) Lorsque vous recevrez votre **Avis Préalable**, ;

Vous devrez vous rendre auprès de votre Préfecture\* ou sous-préfecture, (**on ne va plus** en Gendarmerie ou Police) du lieu de votre résidence, muni, dudit **imprimé vert**, du **Cerfa complété LISIBLEMENT**, de vos autres détentions,(photocopie) d'une **facture de coffre-fort**, de votre **Carnet de Tir à jour**, d'une pièce d'identité, **UNE** ou deux **attestations** de résidence (*Carte Grise, quittance EDF etc...* ) ainsi que d'une **attestation du club de tir** et d'un **extrait d'acte de naissance avec mentions marginales.**

Le préposé de la préfecture doit normalement vous remettre un récépissé.

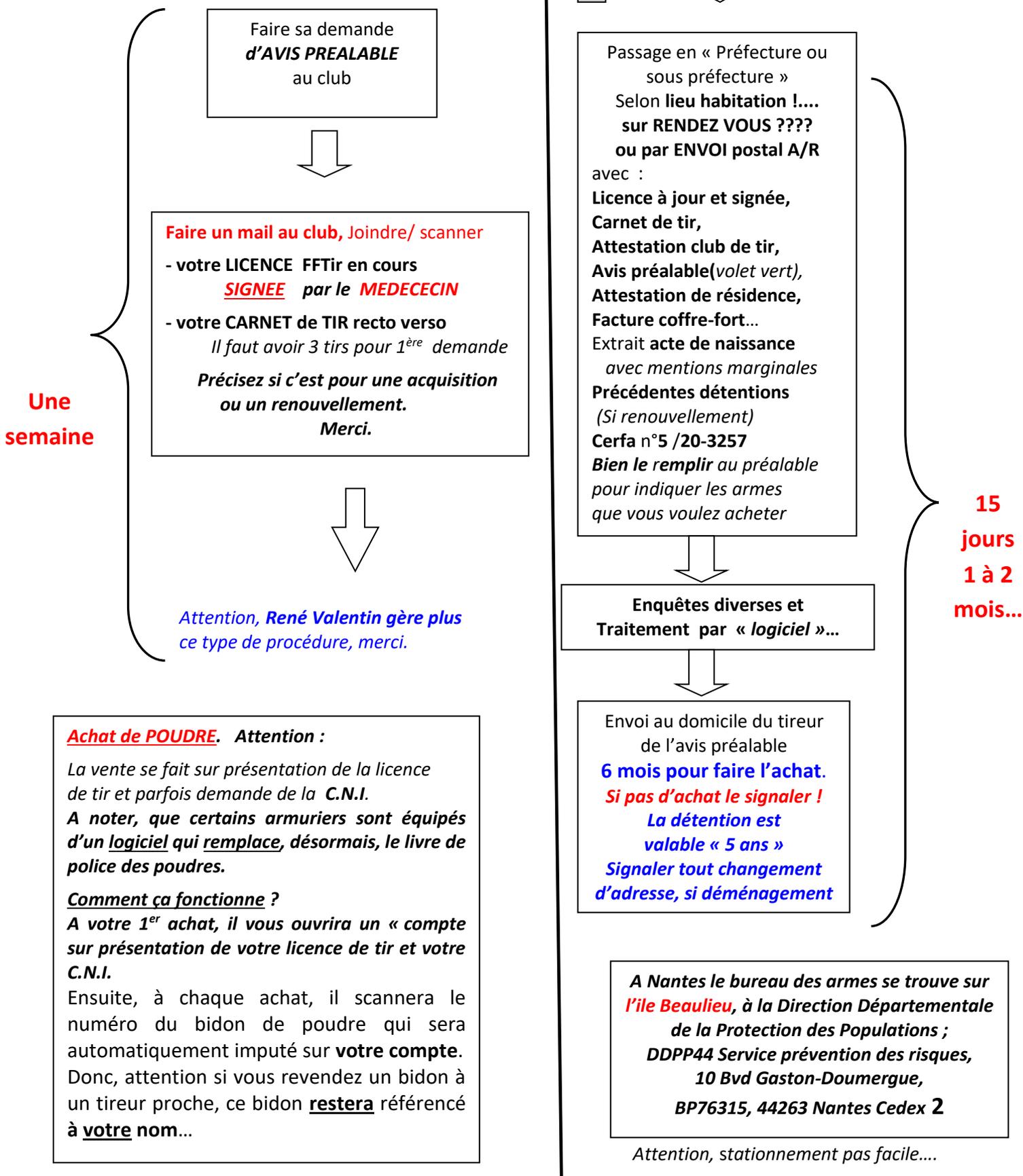
**Tout dossier incomplet ou non renseigné LISIBLEMENT en totalité ne sera pas traité !**

# Procédure pour demander une détention d'arme

## Partie La Fédération Française de Tir

qui reçoit délégation du ministre d'attribuer des détentions d'armes

## Partie de la PREFECTURE



## S'INSCRIRE dans un CLUB de tir sportif ou RÉFLEXIONS menées sur L'ÉVOLUTION du MONDE du TIR, par divers tireurs du club.

Pour information, une vingtaine de sociétaires, selon les années, quittent le club pour des motifs variables. Plusieurs d'entre vous, on fait part de leur étonnement, à la suite de la connaissance de ces chiffres.

D'emblée, nous écartons les sociétaires *victimes* de mutation professionnelle ou autres, qui sont dans des situations explicables.

Nous allons essayer d'apporter quelques réflexions/informations sur les nouveaux « *sociétaires éphémères* ».

Tous d'abord, la perte de sociétaires, est un phénomène qui touche **toutes les associations, tous les clubs de tir**, comme le **club de foot ou de sport X du coin**.

Il est devenu commun, par exemple, que certaines personnes s'inscrivent pendant un an au judo, l'année suivante, au basket, font du secourisme, puis viennent faire « *un tour* » au tir, pour sans doute, s'inscrire ensuite, l'année d'après, dans un club de randonnée ou motos, etc...

Certains émettent l'hypothèse qu'une partie de la *population des tireurs*, sont devenus à l'image de la société, presque des *consommateurs d'activités*, les plus diverses.

Est-ce un mal ? **Non, c'est ainsi**, il ne faut pas chercher plus loin.

En revanche, ce comportement **est récent** dans le monde du tir, mais une fois encore, **toutes les associations sportives ou de loisirs constatent ce phénomène de papillonnement des motivations...**

Alors que dans le passé, il y a encore dix/quinze ans, les personnes s'inscrivaient/s'engageaient, **presque à vie** dans un club de tir... chose qui peut sembler « bizarre » de nos jours...

Bien entendu, il subsiste encore, des passionnés d'histoire et de tir qui nous rejoignent pour des périodes plus longues. Et même, parfois, on constate une évolution des motivations. Des tireurs qui s'inscrivaient en mode *consommateur*, passent en mode *acteurs* en découvrant la richesse du tir sportif et de loisir ! Et c'est bien ainsi, aussi.

Le motif que des gens ne s'inscriraient que pour avoir des armes de catégorie B, ne tient pas dans les faits.

La formation du club est assez « calibrée » et peut-être sélective, au besoin.

En outre, il ne faut pas oublier, qu'il faut au tireur débutant, trois coups de tampons sur son carnet de tir, avant de pouvoir accéder à une catégorie B, sans compter aussi, sur la vigilance du Président qui doit donner son *quitus* à une telle détention. Un primo acquérant ne pourra avoir accès à une catégorie B, qu'après un an 1/2 de pratique du tir

En général, le candidat *tireur* qui constate toutes ces contraintes va chercher une autre voie.

**La fibre du tireur sportif ou de loisir, du passionné d'armes** existe-t-elle encore de nos jours ?

Force est de constater qu'elle est de moins en moins présente parmi les nouveaux inscrits, bien entendu et heureusement, on rencontre **des exceptions**.

Autre fait à considérer, dans le passé, un nouveau sociétaire s'inscrivait au club et arrivait avec une certaine culture générale/connaissance **sur les armes**. De nos jours, cette connaissance est à apporter par le club/moniteurs, ce qui est fait avec passion et patience par les moniteurs.

Mais ces dernières années, une minorité de nouveaux arrivants se préoccupent **peu de maintenir ces connaissances**, comme par exemple, en lisant des revues sur le tir, en fréquentant des forums, en venant voir un concours de tir, en participant à une découverte sur le tir de la discipline X ou Y, etc... ce qui est dommage.

Là aussi, il est également étonnant de voir le très **faible pourcentage** de nouveaux sociétaires, venir en dehors des journées de formation pour se perfectionner et progresser plus vite au tir.

En général, certains se rattrapent une fois la formation terminée ce qui est original... Mais, l'essentiel étant, qu'au final, ils fréquentent le club **à leurs rythmes**.



Ce n'est pas une critique, bien au contraire, c'est juste une constatation faite par de nombreux tireurs et moniteurs.

Pourtant, notre club a su faire évoluer sa formation pour coller aux profils de ces nouveaux tireurs.

Les formations dispensées quinze ans en arrière, n'ont rien à voir avec celles réalisées de nos jours.

Elles sont plus complètes et diverses, suscitent par la même l'intérêt de certains nouveaux adhérents, d'autres, il faut le dire y sont insensibles ... mais on retrouve ce phénomène **dans toutes les disciplines sportives/associatives.**

Malgré tout, et tous les ans, plusieurs nouveaux, viennent grossir les rangs des aides moniteurs, à l'issue de leur formation. Leurs motivations sont de faire partager, à leur tour, les connaissances et la passion du tir qu'ils ont pu y découvrir. D'autres ont aimé le fait de se retrouver ensemble une fois par mois, pour tirer et faire tirer les autres. D'autres encore, rejoignent les rangs des bénévoles du mardi pour les travaux ou des compétiteurs ce qui est encourageant pour les moniteurs qui consacrent chaque année, beaucoup de temps personnel à la formation des nouveaux.



Le club a connu un pic de **60 sociétaires**, à la suite de la juxtaposition des sociétaires inscrits début janvier 2018 et ceux inscrits à la **rentrée** de septembre 2017.

Le club **arrête son recrutement**, dès que sa capacité d'accueil en formation est atteinte qui est d'environ 30/35 nouveaux.

En ce moment, 21 candidats sont préinscrits pour la rentrée de septembre 2018.

Il est privilégié, **entre autres** critères, **par exemple** ; les candidats **résidant** sur le territoire de la **communauté du Pays d'Ancenis**, les tireurs souhaitant **pratiquer le 200/300mètres** ou encore ceux étant dans l'impossibilité de tirer à l'arme ancienne dans leur stand d'origine.

Tous les clubs de l'Ouest connaissent **une recrudescence d'inscriptions.**

Mais nos capacités d'accueil respectives sont limitées, surtout pour continuer à délivrer une formation de qualité.

Pour mémoire, la formation est assurée par des moniteurs de tirs **bénévoles** formés par la FFtir et aussi par des aides moniteurs. Un aide moniteur est un tireur qui n'a pas encore reçu de formation officielle fédérale mais qui a été formé par les anciens.

Pour informations, au club, les nouveaux arrivants bouclent leur cursus de formation, en moyenne, en **six journées complètes**, ceci, bien entendu, selon leurs adresses et leurs **motivations**. Ce dernier point variant beaucoup d'un « postulant sociétaire » à l'autre... Certains arrivants, **conscient de leur capacité en tir**, ou de la difficulté de leur **planning personnel**, renoncent d'office à la **Cible Verte (Ct B)**, afin de **progresser plus vite**.

Bien entendu, c'est un niveau de **Cible** qu'ils pourront reprendre par leur suite.

Il reste 38 sociétaires en formation actuellement au club.

Le stand reste **ouvert tout l'été**, pour tirer à loisir. Cependant le mardi sera toujours réservé pour les travaux.

Bons tirs à tous et à toutes !

